

- NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2018 -



Ceci n'est pas une augmentation

Ce 15 février s'est tenue la deuxième réunion de négociation sur les rémunérations et le partage de la valeur ajoutée. Mais peut-on parler de « négociations » lorsque la Direction reste fermée sur ses positions et n'écoute pas les revendications de vos représentants? Peut-on vraiment parler de partage des valeurs lorsqu'on compare les propositions d'évolutions salariales de la Direction aux difficultés vécues par les salariés depuis plusieurs années ?

Propositions intersyndicales 2018

Le temps où les organisations syndicales, pour flatter l'électorat, demandaient 3 % ou 4 % d'augmentation en espérant obtenir 1% est révolu. La CGT a fait le choix d'une revendication commune solide :

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, CGC et Solidaires se sont donc accordées sur la revendication suivante :

1,60 % du salaire rétroactif au 1^{er} janvier 2018 avec un plancher minimum de 50 euros

Le plancher minimum favorise les salaires les plus bas et se base sur l'inflation qui diminue le pouvoir d'achat des français.

Après 3 ans sans augmentation collective, après les sacrifices demandés aux salariés (départs non remplacés, augmentation de la charge de travail, applications approximatives des statuts ...), **les salariés doivent être récompensés de leurs efforts !!**

Demandes annexes :

- Augmentation des frais de remboursement de repas pendant les formations (de 25 à 35 euros) ;
- Augmentation du ticket resto et de la prise en charge de la cantine ;
- Utilisation du compteur pour monétiser la journée de solidarité pour les temps partiels ;
- Revalorisation des salaires d'embauche ;
- Une journée de pont supplémentaire le 31 décembre 2018.

La CGT revendique également une prise en charge de l'indemnité kilométrique pour les salariés venant travailler en vélo (quand on sponsorise la meilleure équipe française, ce serait la moindre des choses), ainsi qu'un plancher des augmentations liées à l'égalité femmes / hommes.

Pour la CGT, les mesures visant à lutter contre les discriminations doivent être distinctes de l'enveloppe prévue pour les augmentations individuelles. Même si nous pensons que l'employeur ne pratique pas de politique discriminatoire, elle existe pourtant dans les faits puisque le budget qui est consacré à l'égalité femmes/hommes est plus important en 2017 qu'en 2016 (environ 45000€).

Même raisonnement en ce qui concerne le passage obligatoire de A vers B des CDD : double peine pour les salariés car l'employeur pratique une politique de non recrutement en CDI (avec toutes les conséquences de désorganisation des services) et défalque en plus de l'enveloppe globale des augmentations le coût du changement de classification (plus de 250 CDD concernés l'année dernière).

Enfin, si ce type de réunion n'est pas propice à évoquer le sujet, la CGT se pose d'ores et déjà comme l'organisation syndicale la plus revendicative **concernant la mise en place du télétravail.** Nous souhaitons que soit ouvert au plus tôt des négociations sur le sujet. Partout où la technique le permet, les salariés, quel que soit le métier ou le service, temps pleins ou temps partiels, doivent pouvoir bénéficier du télétravail !!!

Propositions 2018 de la Direction

La Direction souhaite consacrer 0,8 % de la masse salariale aux augmentations individuelles et seulement ... 0,4 % pour les augmentations collectives !

Soit 1,1 millions d'euros... pour plus de 6000 salariés !

A titre d'exemple, pour 2000 euros brut, cette proposition reviendrait à ...8 euros brut mensuel soit 6 euros net... Inacceptable !!!

Ceux qui pensent que les salariés sont un coût et non un investissement nous parlent maintenant de contexte difficile. Or, le contexte ne sera plus jamais facile ! Pour la CGT, la DRH doit remplir pleinement son rôle et ne pas se contenter de suivre les recommandations du contrôle de gestion.

Les salariés attendent un signe fort de la part de la nouvelle DRH pour une vraie politique salariale responsable envers la plus importante des valeurs du groupe : ses salariés.